



Associated
Designers of
Canada

LE SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT

Nous sommes une coalition de syndicats du spectacle au Canada, représentant des artistes, des musiciens, des concepteurs et des artisans et techniciens des coulisses. Notre coalition est composée de l'IATSE, de la Canadian Actors' Equity Association, de la Fédération canadienne des musiciens et de l'Associated Designers of Canada. Nous représentons plus de 50 000 travailleurs de l'industrie du divertissement.

Nous avons exprimé le besoin de mesures de soutien qui tiennent compte du caractère unique de l'industrie du divertissement et de ses travailleurs et on nous a demandé de fournir plus de détails. Il s'agit d'un secteur qui ne ressemble à aucun autre : sa structure, la façon dont les travailleurs sont payés et le moment où ils le sont, les risques financiers liés au montage d'une production, la durée du processus et le fait que, indépendamment du statut d'employé, la majorité des travailleurs sont des travailleurs indépendants (c'est-à-dire des pigistes).

Les relations d'emploi

La majorité des sociétés de production canadiennes sont des organismes à but non lucratif. Les plus grandes salles/producteurs ont un personnel de gestion et d'administration à temps plein. La plupart de ces producteurs sont propriétaires de leur(s) bâtiment(s) et sont presque exclusivement des organismes sans but lucratif. Ils dépendent principalement de la vente de billets, des commandites et des donateurs, ainsi que des subventions de tous les niveaux de gouvernement. La plus grande exception au Canada est Mirvish, qui est une entité commerciale qui dépend exclusivement de la vente de billets. Les petits producteurs ont peu ou pas de personnel à temps plein, louent des salles pour monter des spectacles et dépendent largement des subventions gouvernementales.

Indépendamment de la taille ou du statut (non) lucratif d'un producteur, les producteurs ayant du personnel ont pu bénéficier de la subvention salariale. Il est important de comprendre que seul le personnel à temps plein était éligible. Les personnes *non éligibles* constituent la majorité de la masse salariale d'un producteur, à savoir les centaines d'acteurs, de musiciens, de concepteurs et de techniciens/artisans nécessaires pour monter une production. **Tous ces travailleurs sont des "gig workers" (c'est-à-dire des indépendants), même si certains sont des salariés et d'autres des travailleurs indépendants.**

Parmi les travailleurs indépendants, certains (comme les concepteurs) sont payés en une somme forfaitaire tout au long du processus - avant la production, à mi-parcours et à

l'ouverture. D'autres sont des travailleurs indépendants (comme les acteurs et les musiciens) et sont payés tout au long de la période de répétition, puis de la production. La majorité des régisseurs/techniciens/artisans sont des employés, et sont payés chaque semaine pour le travail effectué la semaine précédente.

Les indépendants (comme les designers ou les acteurs) ont soit des contrats de travail individuels qui existent entre le travailleur et l'employeur, soit travaillent selon les termes d'une convention collective. Les techniciens, bien que freelance, n'ont pas de contrat individuel. Lorsqu'ils se trouvent sur un lieu de travail, ces employés travaillent dans le cadre de la convention collective négociée entre leur syndicat local et l'employeur. Ces employés travaillent régulièrement dans un lieu sous une convention collective un jour, et dans un autre lieu sous une autre convention collective le jour suivant. Les emplois peuvent durer aussi longtemps qu'une production est en cours ou aussi peu que 4 heures - l'appel minimum garanti par toutes les conventions collectives de l'IATSE.

Processus et délai requis pour monter une production

En raison des préoccupations concernant le délai entre le moment où la prestation de confinement des travailleurs canadiens prend fin et celui où les travailleurs du spectacle vivant peuvent recommencer à gagner un revenu, nous fournissons plus de détails sur le processus et le délai requis pour monter une production. Le calendrier standard de création d'une pièce de théâtre varie beaucoup d'une compagnie à l'autre et d'un projet à l'autre, en fonction du budget, de la complexité et de l'ampleur de la production. Voici ce que l'on peut raisonnablement attendre du calendrier d'un théâtre régional standard au Canada. Certaines grandes compagnies prendront beaucoup plus de temps, tandis que d'autres, plus petites et plus agiles, pourront condenser ce délai.

Le processus de production d'un spectacle commence généralement plus d'un an avant la première. Il implique la sélection de la pièce que la compagnie souhaite produire, suivie peu après par des demandes de renseignements auprès des détenteurs des droits de ce scénario et une négociation des conditions de production. Cela inclut généralement une fenêtre limitée dans le temps pendant laquelle la compagnie se voit accorder les droits d'exécution du scénario. Il s'agit d'un élément important, car les fermetures de théâtres ou les reports de spectacles poussent les spectacles en dehors de leur fenêtre d'autorisation des droits. Après avoir obtenu les droits sur un scénario, les compagnies de théâtre passent généralement les semaines suivantes à élaborer une stratégie de marketing pour le spectacle.

7 à 10 mois avant l'ouverture du spectacle : Le producteur/employeur commence à examiner les candidatures, à faire passer des entretiens et à engager l'équipe créative, qui comprend le metteur en scène et les concepteurs. Les premières discussions sur la disposition des sièges dans le théâtre ont lieu à ce stade, afin que le marketing puisse commencer à mettre en place une billetterie et à planifier la vente des billets.

5 à 8 mois avant la première : Les réalisateurs et les concepteurs commencent à planifier et à discuter de leurs idées pour le spectacle. Les auditions pour les acteurs peuvent également commencer. À ce stade, du matériel de marketing est généralement créé et mis à disposition, qui contient les noms du personnel artistique clé. Les abonnements et les billets individuels peuvent commencer à être mis en vente.

3 à 4 mois avant la première : Les conceptions préliminaires du décor et des costumes sont généralement dues. Le directeur technique, le chef des accessoires, le chef de la peinture scénique et le chef des costumes procèdent à un examen du budget. Deux à trois semaines plus tard, la conception finale du décor doit être remise. Le directeur technique prépare alors les dessins techniques qui seront utilisés par les ateliers de construction de théâtre pour construire les décors et/ou les accessoires.

6 semaines avant la première : Le contrat de régie débute une semaine avant le début des répétitions et fait office de semaine de préparation.

4 à 6 semaines avant la première : Les répétitions commencent pour les acteurs, la régie, les metteurs en scène et les concepteurs. La construction des décors commence. La construction des accessoires commence généralement en même temps. En fonction de la complexité des costumes et de la nécessité de les construire ou de les acheter, le processus de fabrication des costumes commence à peu près à ce moment-là ou peu avant le début des répétitions.

1 à 2 semaines avant la première : le "chargement" a lieu. C'est la période pendant laquelle toute l'équipe de scène, les charpentiers de scène, les habilleurs, les opérateurs des tableaux d'éclairage et de son, les électriciens et les monteurs commencent à installer le spectacle dans le théâtre, y compris l'équipement d'éclairage et de son.

1 semaine avant la soirée d'ouverture : C'est la "semaine technique". C'est la première étape du processus où tous les travailleurs nécessaires au montage d'une production sont impliqués. Elle a lieu la semaine précédant l'avant-première/ouverture et correspond au moment où les répétitions passent de la salle de répétition à la scène. C'est la dernière semaine de répétitions avec tous les éléments techniques (tels que les costumes, les lumières, le son, le décor, les cheveux/perruques et le maquillage) en place. Cela permet aux acteurs de se familiariser avec le décor et les costumes, et aux concepteurs et à l'équipe technique de finaliser des éléments tels que les répliques, les changements de scène/décor ou les ajustements de costumes.

Il est clair que le spectacle vivant fonctionne très différemment de toutes les autres industries. Les bars et les restaurants peuvent être en mesure de rouvrir très rapidement, mais le temps nécessaire pour passer de "Les limites de capacité ont été levées" à "Lever de rideau !" est un processus beaucoup plus long.

Perte de salaire et exode des travailleurs

En octobre 2021, l'IATSE a demandé à ses syndicats locaux de fournir des chiffres pour démontrer s'il y a eu une baisse des effectifs depuis 2019 (c'est-à-dire avant la pandémie). Vous trouverez ci-dessous un échantillon provenant de tout le pays, mais nous devons préciser que

ces chiffres ne sont pas un indicateur précis de ce qui se passe. Dans la plupart des industries, un employé est embauché sur un lieu de travail et devient membre du syndicat du simple fait d'avoir été embauché. Dans le monde du spectacle, les travailleurs travaillent généralement à leur métier et acquièrent de nouvelles compétences pendant des années avant d'être suffisamment qualifiés pour se voir offrir une carte syndicale. Une fois qu'ils l'ont obtenue, très peu l'abandonnent, même s'ils quittent le secteur. La grande majorité choisit de continuer à payer des cotisations pour rester des membres "actifs" jusqu'à leur retraite. L'adhésion étant très importante pour eux, dans de nombreux cas, les membres choisissent même de payer des cotisations réduites à la retraite afin de pouvoir conserver leur carte et rester impliqués dans leur syndicat.

Les listes de permissionnaires de l'IATSE constituent un meilleur indicateur (bien qu'encore imprécis). Les permissionnaires sont des travailleurs qui se voient proposer du travail une fois que tous les membres disponibles d'un syndicat local ont été placés. Ce processus de placement de travailleurs sur appel (à la fois membres et permissionnaires) se déroule quotidiennement lorsque du travail est disponible. Étant donné que la plupart des syndicats locaux n'ont pas été assez occupés pour entrer dans leurs listes de permissionnaires de façon régulière (ou pas du tout), les chiffres qu'ils ont fournis sont les meilleures estimations. Il s'agit d'un échantillonnage à travers le pays:

Section locale IATSE	Membres vs 2019	Permissionnaires vs 2019
IATSE Local 63 (Winnipeg)	Inchangé	- 15%
IATSE Local 105 (London)	Inchangé	- 10%
IATSE Local 118 (Vancouver)	Inchangé	- 25%
IATSE Local 168 (Victoria)	- 2%	- 48%
IATSE Local 680 (Halifax)	+ 8%	- 25%
IATSE Local 906 (Charlottetown)	- 7%	- 29%
IATSE Local B848 (Glance Bay)	- 37%	N/D

Les grandes villes sont des centres de production cinématographique, de sorte que de nombreux membres du spectacle vivant ont transféré leurs compétences dans ce secteur de l'industrie. Bien qu'ils conservent leurs cartes IATSE des sections locales de théâtre, ces sections locales craignent toujours que de nombreux membres de l'IATSE ne s'établissent dans le cinéma et ne reviennent pas au spectacle vivant. Il convient également de noter que les titulaires de permis sont généralement plus jeunes - et souvent plus diversifiés - et c'est de là que vient l'exode. Ils travaillent généralement aux côtés de professionnels plus expérimentés afin d'apprendre et d'affiner ces compétences hautement spécialisées, puis ils acquièrent leur statut de membre. Il est très inquiétant de constater que les permissionnaires commencent à quitter le secteur, car à mesure que nos membres vieillissent et prennent leur retraite, nous perdons la prochaine génération de techniciens. La Canadian Actors' Equity Association a mené une enquête auprès de ses membres qui a donné des résultats similaires, que nous sommes heureux de fournir sur demande.

Les salaires sont le reflet le plus précis de la situation actuelle de l'industrie et de ses travailleurs. Le graphique ci-dessous illustre la dépression continue de l'industrie, en utilisant la période d'août à décembre 2019 par rapport à août à décembre 2021. (Cela a nécessité certaines projections pour la dernière partie de cette année, mais la plupart des accords sont signés des mois à l'avance, de sorte qu'il n'y aurait pas de changement significatif).

Section locale IATSE	Salaires Août - Déc 2019	Salaires Août - Déc 2021	Différence
IATSE Local 56 (Montréal)	4,616,783.00\$	1,627,498.00\$	- 65%
IATSE Local 118 (Vancouver)	3,327,260.00\$	917,000.00\$	- 72%
IATSE Local 295 (Regina)	1,220,286.00\$	337,802.00\$	- 72%
IATSE 471 (Ottawa)	3,195,343.26\$	864,629.00\$	- 73%

Vous trouverez ci-dessous différentes mesures, toujours en utilisant la période août-déc. 2019 vs août-déc. 2021, et toujours en intégrant des projections, sauf indication contraire.

Organisation	Août - Décembre 2019	Août - Décembre 2021	2021 vs 2019
IATSE Local 56 (Montréal)	Salaires: 4,616,783.00\$	1,627,498.00\$	- 65%
IATSE Local 118 (Vancouver)	Salaires: 3,327,260.00\$	917,000.00\$	- 72%
IATSE Local 295 (Regina)	Salaires: 1,220,286.00\$	337,802.00\$	- 72%
IATSE 471 (Ottawa)	Salaires: 3,195,343.26\$	864,629.00\$	- 73%
Canadian Actors' Equity Association	Gains (août/sept seulement) : 12,205,252.07\$	5,128,161.62\$	- 58%
Associated Designers of Canada	Contrats déposés/signés : 248	Contrats déposés/signés : 28	- 88%

Le tableau est sombre et la reprise sera lente et longue. Le secteur du spectacle vivant et ses travailleurs ont besoin d'aide.

Soutien aux particuliers et aux industries

Étant donné que tous les travailleurs indépendants NE SONT PAS admissibles aux subventions salariales (qu'ils soient "employés" ou "indépendants"), nous demandons instamment au gouvernement fédéral d'offrir des prestations qui leur permettent de ne pas passer entre les mailles du filet. La prestation de confinement des travailleurs canadiens pourrait être modifiée de deux façons. Premièrement, l'admissibilité à la " limite de capacité " devrait être prolongée jusqu'à la fin de la prestation régulière. Deuxièmement, le libellé de l'admissibilité à la " limite

de capacité " doit être élargi. Dans sa forme actuelle, elle exclut les travailleurs du spectacle vivant en Saskatchewan - où les limites de capacité n'ont pas été introduites et où aucune production n'est en cours. Le libellé élargi doit tenir compte du fait qu'une fois les limites de capacité levées, il faudra des mois aux producteurs pour monter une production et que les travailleurs du spectacle doivent bénéficier d'un soutien du revenu dans l'intervalle.

Une modification de la subvention salariale pourrait également être utile. Étant donné que le secteur du tourisme et de l'hôtellerie, et plus particulièrement les industries des arts vivants et de la culture, font appel à des entrepreneurs indépendants comme travailleurs de première ligne (artistes, musiciens, interprètes, certains types de créateurs, etc.), nous demandons que le Programme de relance du tourisme et de l'hôtellerie permette que la subvention salariale soit applicable à toute personne figurant sur la liste de paie régulière (c'est-à-dire ceux qui ont reçu un T4 ou un T4A) et pas seulement aux employés traditionnels à temps plein. Cela permettrait à la fois d'inciter l'industrie à se remettre au travail tout en souscrivant au risque, et de mettre l'argent directement dans les mains des travailleurs. Elle ne ferait pas non plus de distinction entre les théâtres à but non lucratif et les théâtres commerciaux. De plus, le système actuel ne soutient que les organismes qui connaissent des baisses de revenus d'une année sur l'autre, de sorte qu'il s'autocorrige en diminuant les subventions en fonction des besoins. Mieux encore, la subvention salariale existe déjà et est ciblée, de sorte que peu de modifications législatives ou de pressions budgétaires seraient nécessaires.

Le spectacle vivant et l'économie

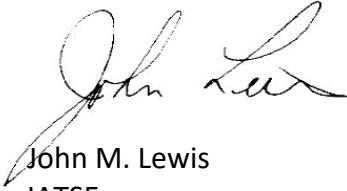
La contribution financière des arts est importante pour chaque ville dans laquelle se trouve une salle de spectacle, et ces salles doivent être soutenues. Pour le seul spectacle *Come From Away*, Mirvish Productions a déclaré que plus d'un million de spectateurs l'ont vu pendant sa durée de vie - du 13 février 2018 au 13 mars 2020 et du 15 au 22 décembre 2021, au Royal Alexandra Theatre. Ventilé :

- Les ventes au guichet ont dépassé les 115 millions de dollars, dont plus de 15 millions de dollars en TVH.
- Impact économique estimé à 920 millions de dollars pour l'économie de Toronto.
- Le spectacle a créé 9 000 semaines d'emploi pour les acteurs, les régisseurs, les musiciens, les membres de l'équipe et les membres de l'équipe d'accueil.

De toute évidence, la culture est un énorme moteur. " En proportion du PIB global du Canada, le PIB culturel représentait 2,7 % en 2017. Cela représente 1 448 \$ par habitant ", selon le compte satellite de la culture. Statistique Canada révèle que le PIB de la culture en 2017 (59 milliards de dollars) était plus important que celui de l'agriculture, la foresterie, pêche et chasse (39 milliards de dollars), hébergement et services de restauration (46 milliards de dollars) et services publics (46 milliards de dollars). De plus, selon les données du recensement de 2016, le nombre de travailleurs culturels (726 630) au Canada est supérieur à la main-d'œuvre de la fabrication automobile (146 200) et du secteur des services publics (136 400).

L'industrie du spectacle vivant ne sert pas seulement à soutenir les arts. C'est aussi une politique économique saine. Nous sommes reconnaissants au gouvernement du Canada pour tous vos efforts et pour l'occasion de proposer des solutions. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de poursuivre la discussion.

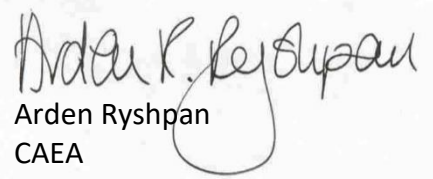
Sincèrement,



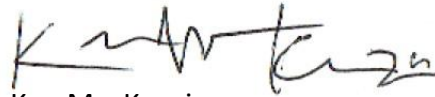
John M. Lewis
IATSE
jlewis@iatse.net



Alan Willaert
CFM
awillaert@afm.org



Arden Ryshpan
CAEA
arden@caea.com



Ken MacKenzie
ADC
president@designers.ca